

Approcher les mérous en plongée

Comme tous les animaux sauvages, les mérous sont naturellement craintifs. En même temps, comme la plupart des grands prédateurs, ils sont à l'affût des perturbations ou des nouveautés dans leur environnement. Et l'arrivée d'un étrange palmipède qui tonitruait à pleines bulles est assurément une perturbation !



Pour que la curiosité du mérou l'emporte sur la crainte, diminuez d'abord la perturbation : respirez lentement, nagez tranquillement... , soyez cool ! Et surtout, n'ayez pas l'air de vous intéresser à lui. Que ce soit par votre regard, votre rythme cardiaque, voire simplement votre état de tension, les poissons per-

çoivent parfaitement l'attention que vous leur portez. Et sous la mer, faire l'objet d'une attention excessive est rarement de bon augure...

Alors, que faire lorsqu'on voit un mérou ? Voici une technique parmi d'autres : cherchez de toute urgence la limace de mer la plus proche, scrutez attentivement ses rhinophores, détaillez son panache branchial... Et selon toute probabilité, le mérou devrait être là, derrière vous, à se demander ce que vous fabriquez.

Patrick Louisy

La dernière surprise de Jacques...

Jacques Laborel est parti brusquement, sans nous prévenir. Il était connu de beaucoup sous le surnom de Dagobert, ou Dago. Un surnom acquis dès les premiers jours de notre compagnonnage sur les bancs de l'Université en 1953, dû à un chandail mis à l'envers, et qui allait à merveille à sa géniale fantaisie.

Dès le début de ses études universitaires, Dago a été saisi par une passion communicatrice pour la plongée sous-marine qui ouvrait un champ de recherche immense. Pilier de la première promotion du Certificat d'Océanographie à Marseille, créé par le professeur Jean-Marie Pérès en 1954, il a su introduire la plongée dans le milieu universitaire dès ses premiers travaux, entre autres par son doctorat de 3^{ème} cycle, réalisé sur le coralligène de Méditer-



Sur la Calypso, en Grèce (1955)



Jean Vacelet

Mission Port-Cros/ Antédon (1976)

Jean Vacelet

ranée Orientale, en partie grâce à une expédition sur la Calypso. Sa carrière d'enseignant et de chercheur s'est ensuite déroulée au Brésil, à Madagascar, en Côte d'Ivoire, avant un retour dans l'Université marseillaise. Il savait être un enseignant enthousiasmant, mais aussi un pédagogue passionnant auprès des plongeurs scientifiques amateurs. Son œuvre scientifique a porté sur bien des sujets, le coralligène, les grottes sous-marines, les niveaux marins anciens, avec un amour particulier pour les coraux et les récifs coralliens.

Doté d'une imagination débridée et d'un humour dévastateur liés à une grande rigueur scientifique et à une culture diversifiée, Dagobert était souvent surprenant. Cette dernière surprise nous fait une peine immense.

Au programme 2011 Le GEM « sur (presque) tous les fonds »

Les Aresquiers

Inventaire de la faune de ce plateau situé face aux plages de Languedoc, du 4 au 6 août. Au programme : comptage de mérous, mais aussi des autres espèces de l'ichtyofaune. La logistique et l'hébergement seront assurés par la Station de Biologie Marine et Lagunaire de Sète. Responsables : François Bonhomme et Michel Cantou.

Calanques de Marseille

Prochain rendez-vous : samedi 10 Septembre 2011 (ou samedi 1^{er} octobre, en cas de mauvaise météo).

La Ciotat

Organisé par Jean-Michel Cottalorda et Patrice Francour avec l'aide précieuse de Gérard Carrodano, le prochain comptage GEM de La Ciotat se déroulera du vendredi 23 au dimanche 25 septembre (ou du vendredi 30 septembre au dimanche 2 octobre, si la météo ne le permettait pas).

Bagaud, le Tuf et Presqu'île de Giens

De petites missions sont organisées dans ces 2 zones de Port-Cros depuis quelques années, sous la responsabilité de Marc André. Objectif : réaliser un inventaire de la population de jeunes mérous, mais aussi étudier leur comportement social, de la surface à -10 m, et la structure de leur habitat. La mission se déroule également désormais autour de la presqu'île de Giens, avec la même équipe et selon le même protocole désormais bien rodé. Objectif : comparer une zone incluse dans une aire marine protégée à une qui ne l'est pas.

RDV triennal à Port-Cros

2011 sera une nouvelle année de recensement des mérous du Parc national de Port-Cros. Cette mission emblématique du GEM a lieu tous les 3 ans en octobre, depuis 1993. 86 mérous avaient alors été recensés. Généralement, au moins 14 plongeurs et 8 apnéistes du GEM y participent, appuyés par des agents du Parc, la plupart membres du GEM eux aussi. But de cette mission : dresser un inventaire quasi-exhaustif des mérous de Port-Cros. Les mêmes sites sont visités à chaque mission, depuis la surface jusqu'à plus de 40 m de profondeur. Au fil des années, les effectifs de mérous ont sensiblement augmenté pour atteindre 565 en 2008, même si cette augmentation est moins rapide depuis 2002. Le site de la Gabinière accueille à lui seul près de la moitié de la population. Pour 2011, nous nous attendons à une augmentation mais dans quelle mesure ? Il faudra porter une attention toute particulière à l'exploration des sites peu profonds car, si la situation est similaire à celle de Porquerolles, on peut s'attendre à observer de nombreux jeunes. Réponse : du 10 au 16 octobre prochain !

Scandola

A la demande de Jean-Marie Domini et de la Réserve naturelle de Scandola, Jean-Michel Cottalorda et Patrice Francour coordonneront la première mission de comptage réalisée par le GEM dans les belles eaux corses de la Réserve naturelle de Scandola. Ce sera du 25 juillet au 2 août, avec 15 plongeurs et apnéistes du GEM.

Les Mérous et le GEM remercient leurs partenaires

Le GEM est une association qui fonctionne en partie grâce à la cotisation de ses membres. L'organisation ou la participation à des missions, manifestations publiques et congrès, mais aussi la création et la diffusion d'outils de sensibilisation entraînent par contre des frais pris en charge par nos partenaires publics et privés. Ceci permet de tisser des liens durables avec les personnes et institutions sensibilisées par les messages portés par le GEM. Aussi, à chaque fois que cela se présente, nous tenons à remercier nos fidèles partenaires et espérons les remercier encore.

Jacques Rancher

Retrouvez le GEM sur
www.gemlemerou.org

Avec des informations sur le GEM, ses objectifs et contacts, des références bibliographiques, un historique des missions... Mais également une version téléchargeable d'articles, posters et communications de symposiums, des moratoires sur le mérou et de tous les numéros de... **MARGINATUS**

En savoir plus...

Membres du GEM : les nouveaux !

Diversification des compétences et « coup de jeune » dans les rangs : le GEM compte cette année 9 nouveaux membres et 3 nouveaux membres correspondants. Les premiers sont : Bérengère Casalta, ingénieur d'étude en écologie marine à l'observatoire marin du SIVOM du littoral des Maures ; Peggy Coursier-Fournial, agent technique de l'environnement au Parc National de Port-Cros ; Eric Durieux, écologue marin à Sète ; Chantal Jomard, agent polyvalent du Parc National de Port-Cros ; Emmanuel Leguay, vétérinaire aquacole à Martignes ; Anthony Leydet, éducateur à l'environnement marin et au développement durable au Naturoscope ; Myriam Moussa, ingénier de recherche clinique à l'hôpital de la Timone à Marseille ; Camille Pflieger, chargée de mission au « Voile de Neptune » à Sète ; enfin, Angélique Sygut, adjointe au chef de service aquarium et armement au Musée Océanographique de Monaco. Les 3 membres correspondants sont Amin Dimassi, docteur vétérinaire à Tunis ; Paolo Guidetti, chercheur en zoologie à l'université de Salento en Italie ; Yannis Havakis, directeur du « Milos Diving Center », sur l'île de Milos en Grèce. Aujourd'hui, le GEM compte 106 membres actifs et 21 correspondants représentant la France métropolitaine, 4 DOM TOM et 11 pays.

Le Conseil d'Administration du GEM s'est, lui, enrichi de 2 nouveaux universitaires qui lui apporteront davantage encore une dimension de recherche, de communication et de pédagogie : Sandrine Ruitton, Maître de Conférences à l'Université d'Aix-Marseille, et Jean-Michel Cottalorda, Ingénieur d'Etudes à l'Université Nice Sophia Antipolis.



Le 22 janvier dernier, présentations de résultats et Assemblée générale du GEM, dans le superbe Théâtre de Valrose de l'Université Nice Sophia Antipolis

« Des mérous et des hommes »

Distribué par le CNRS, ce DVD traite notamment de la biologie et de l'écologie du mérou brun, ainsi que de nombreuses actions menées par le GEM. Il a obtenu le prix spécial du public du Festival International du Film Maritime et d'Exploration de Toulon.

Sur l'Agenda

Après Nice, la municipalité de Carry-le-Rouet invitera à nouveau le GEM pour sa prochaine A.G. Notez-le : ce sera samedi 21 janvier 2012.

Marginatus est édité et diffusé grâce à la mobilisation de nombreux membres du GEM, mais sa réalisation tient à l'investissement important de son Rédacteur en Chef, Patrick Mouton, bien connu notamment pour ses qualités de journaliste de la mer et de Jean-Michel Cottalorda, Ingénieur d'Etude au laboratoire ECOMERS, acteur essentiel pour la coordination et la réalisation de la maquette.

Cette année, nous exprimons également à nouveau notre gratitude à l'Université Nice Sophia Antipolis et à son président le professeur Albert Marouani pour leur confiance et leur engagement dans l'acquisition et la diffusion des connaissances scientifiques dans les domaines d'intérêt du GEM.

Philippe Robert

MARGINATUS est une publication annuelle éditée par le Groupe d'Etude du Mérou, BP 230, 83140 Six-Fours-les-Plages

Président : Philippe Robert. Vice-président : Michel Cantou,

Trésorier : Frédéric Bachel. Secrétaire : Patrick Lelong

Rédacteur en chef : Patrick Mouton

Comité de lecture : Jean-Louis Binche, Michel Cantou, Jean-Michel Cottalorda, Patrice Francour, Anne Ganteaume, Jean-Georges Harmelin et Philippe Robert

Nouvelle maquette, info-graphisme et coordination : Jean-Michel Cottalorda

Impression (et tirage) : Centre de Production Numérique de l'Université Nice Sophia Antipolis

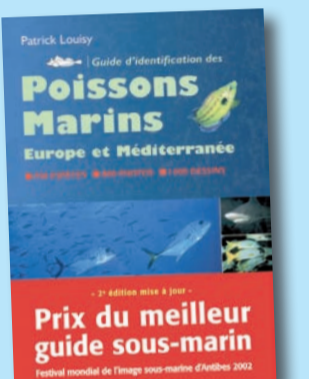
Remerciements : Jean de Vaugelas et Pascaline Bodilis

Numéro tiré à 3 000 exemplaires



Pour reconnaître mérous ... et autres poissons

Une référence : le « Guide d'identification des poissons marins - Europe et Méditerranée » de Patrick Louisy (Editions Ulmer).



« Méditerranée »

C'est le titre du premier ouvrage de la collection lancée par l'Institut Océanographique, aux Editions du Rocher. Un ouvrage auquel ont collaboré plusieurs membres du GEM.



MARGINATUS

Nouvelle Formule



www.gemlemerou.org

En pages intérieures

Médical : le douloureux cas de « Grognon »
Polynésie : les amours trahies du « Kito »
En poster : les Mérous d'Europe et de Méditerranée

« Ça bouge ! »

Pour ce onzième numéro de MARGINATUS, nous avons « mis le paquet » ! D'abord, avec deux pages supplémentaires, afin de couvrir encore mieux toute l'information - et elle est riche - rattachée au mérou brun, mais... pas seulement. Ensuite, avec ce poster qui vous permettra de découvrir par les photos, le texte et les croquis, non seulement Epinephelus marginatus, mais aussi ses cousins de Méditerranée et d'Europe. Enfin, par la diversité des sujets abordés : compte-rendus et programmes des missions de recensement, découverte du « Kito », un mérou tropical menacé, analyse du nouveau décret relatif à la plongée professionnelle, coups de flash sur les différents destins qu'un mérou peut connaître, rétrospective d'une époque révolue, celle de la « pompe à mérou » et même, sur fond d'humour, regard jeté sur les malheurs d'un mérou « grognon ». Bonne lecture à tous.

Patrick Mouton



© Patrice Francour

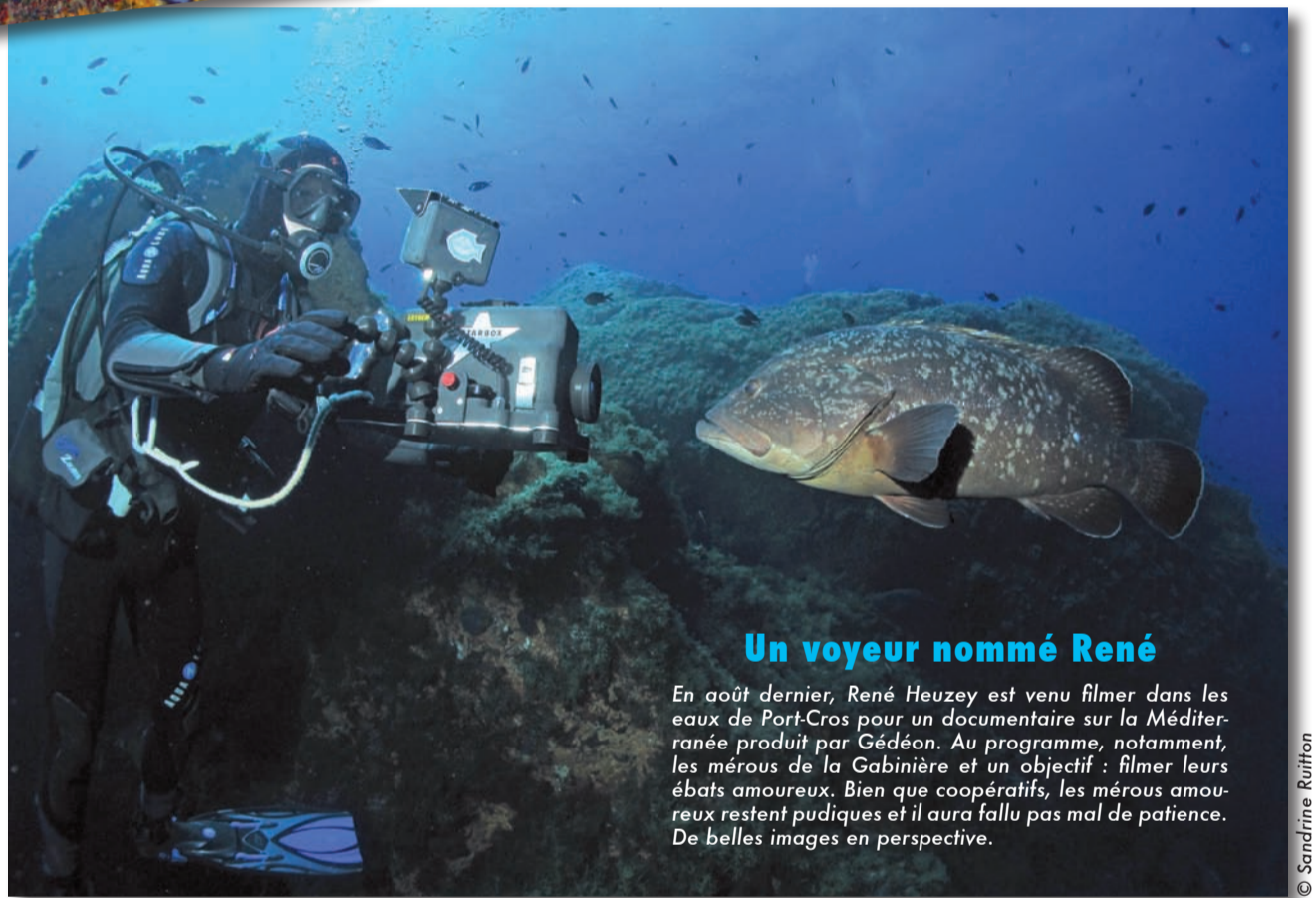
Ouverture tous azimuts !

Vent de fraîcheur et d'ouverture au GEM ! La fraîcheur nous parvient sous la forme de plusieurs adhésions fort appréciées et qui permettent de descendre progressivement la moyenne d'âge des membres dont la grisaille des tempes commence à moins se cacher. Chacun connaît l'intérêt des « valeurs sûres » de nos anciens dont les noms circulent dans les bibliographies internationales et qui restent toujours prompts aux adaptations les plus folles sur le terrain de nos missions mais aussi sur celui de la relation politique et scientifique internationale. Les nouveaux venus représentent néanmoins un atout précieux, non seulement par un équilibre progressif de la parité hommes-femmes, pour ne pas dire du sex-ratio, mais surtout par leurs nouvelles approches potentielles, susceptibles d'enrichir notre démarche.

L'ouverture actuelle est double. D'une part, elle est internationale puisque la dernière assemblée générale de janvier 2011 a validé une proposition pertinente relative aux membres étrangers. Jusqu'à présent, le GEM était constitué de membres adhérents nationaux. Une trentaine de collègues du bassin méditerranéen, de l'Afrique et des autres continents, étaient ainsi d'éminents membres correspondants du GEM dans leur pays. Sans cotisation et perçus un peu comme des invités privilégiés du groupe et des amis, ils sont plus que jamais les nobles représentants de nos actions et de notre démarche. Grâce à eux, le GEM devient véritablement une association internationale. D'autre part, cette ouverture tient aussi dans les objectifs mêmes de notre association. Depuis quelques années, le mérou n'est plus le seul objet de nos campagnes, de plus en plus concernées aussi par l'habitat et l'écosystème de ce poisson. Or, l'histoire et l'évolution constatée dans les milieux marins, protégés ou non, nous incitent à prendre en considération de nouveaux enjeux de connaissance et de gestion. Au sein de notre équipe, quelques-uns ont su, en effet, montrer l'importance de mieux connaître et de mieux suivre l'évolution du « Pei Coua », alias le Corb, ou encore Sciaena umbra. Résultat : le GEM ouvre désormais officiellement son activité à l'étude du Corb. Au-delà de la poursuite des recherches sur cette espèce, une des premières actions sera de proposer une forme de gestion de ses populations, adaptée à sa lente dynamique de reproduction et à la faiblesse actuelle de ses effectifs.

Pour autant, n'allez pas penser que le GEM devient une pieuvre gigantesque avec autant de thèmes d'études que de bras baladeurs et un bec à faire pâlir les perroquets les plus extravagants. Rassurez-vous, le poule fait aussi partie de l'écosystème du mérou...

Philippe Robert



Un voyeur nommé René

En août dernier, René Heuzey est venu filmer dans les eaux de Port-Cros pour un documentaire sur la Méditerranée produit par Gédéon. Au programme, notamment, les mérous de la Gabinière et un objectif : filmer leurs ébats amoureux. Bien que coopératifs, les mérous amoureux restent pudiques et il aura fallu pas mal de patience. De belles images en perspective.

© Sandrine Ruitton

Scandola : Paradis de tous les Mérous ?

La Réserve naturelle de Scandola est un des fleurons de la Corse, classé patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO. Grâce à une diversité géologique et biologique à couper le souffle et, d'autre part, à des réglementations qui, depuis 1975, le permettent. Certes, la pêche professionnelle y est possible dans certaines zones à l'exception de la « réserve intégrale ». Mais si l'apnée y est autorisée, pêche à la ligne, chasse sous-marine et plongée bouteille y sont interdites. Sauf pour les études menées par quelques plongeurs scientifiques. Bénéficiaire de ces mesures : Epinephelus marginatus, mais... pas seulement lui !

Juillet 2009. Au menu de cette mission : poisson... et inventaire des Gobiidés ! De « belles bêtes » : 3 à 18 cm de long selon les espèces, pour les adultes ! Les plongées se sont accumulées, les temps de paliers aussi. Il est temps de remonter vers des profondeurs moins pénalisantes. Les eaux sont translucides et un « best-off » condensé de la Méditerranée s'offre à nous : bancs de corbes, de sars, de dentis, de barracudas, grandes cigales, corail rouge... et de beaux regroupements d'imposants Epinephelus marginatus. Au milieu, un mérou « différent », plus fin, avec des lignes longitudinales sombres... : une badèche, Epinephelus costae. Et soudain, arrivant majestueusement : Mycteroperca rubra, le mérou royal ! Un, puis deux, vite rejoints par deux

autres ! Elancés, effilés, caudale légèrement concave : quels superbes poissons ! En surface, je rejoins le bateau de la réserve et son responsable, Jean-Marie Domini. Dans un grand sourire, très fier, il m'assure que ce spectacle est de moins en moins rare à Scandola !

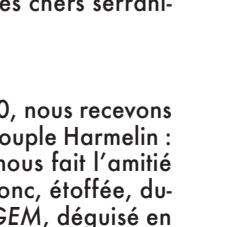
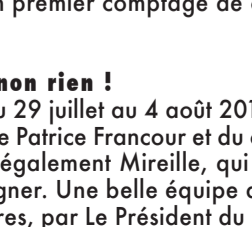
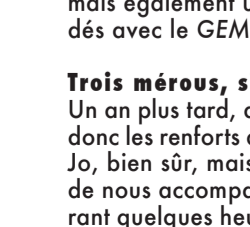
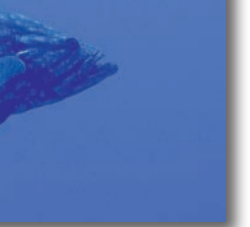
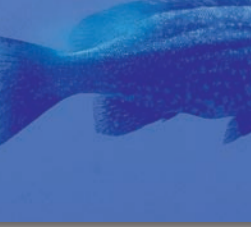
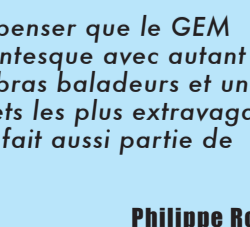
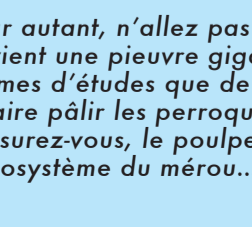
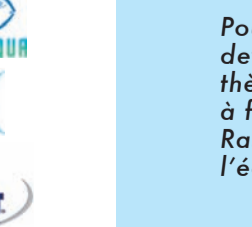
Les jours suivants, même punition : gobies puis... des dizaines de mérous bruns, jusqu'à 3 badèches et 7 mérous royaux, à chaque plongée dans la réserve intégrale ! Une zone où, en 2003 (avec Jean-Michel Culioli de la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio), Jean-Marie avait recensé plus de 150 mérous bruns, mais aussi le premier mérou royal signalé à Scandola. Depuis 2008, badèches et mérous royaux sont régulièrement observés. Parfois même en février ! Nous décidons alors de programmer une mission « 3 mérous » (pour... 3 espèces différentes, en fait), mais également un premier comptage de ces chers serranidés avec le GEM.

Trois mérous, sinon rien !

Un an plus tard, du 29 juillet au 4 août 2010, nous recevons donc les renforts de Patrice Francour et du couple Harmelin : Jo, bien sûr, mais également Mireille, qui nous fait l'amitié de nous accompagner. Une belle équipe donc, étoffée, durant quelques heures, par Le Président du GEM, déguisé en



© Patrice Francour



motard de passage sur l'île ! Pour Jo, c'est un retour à Scandola, 35 ans après ! Il a participé à la mission « C.O.M.E.T.E.S. » chargée d'établir un état zéro de la zone (alors surpêchée et surchassée !), juste avant sa mise en réserve en décembre 1975. Seize plongées y avaient été réalisées, à chaque fois par 3 apnéistes et 12 plongeurs scientifiques en bouteille. Résultats (parmi d'autres...) : aucun corb et 6 mérous bruns au total.



© Adrien Cheminée

Durant la mission 2010, devant les corbs, dentis et autres superbes branches de corail, Mireille sourit dans son masque et Jo grogne de bonheur dans ses bulles. Après des milliers de plongées scientifiques, ils apprécient toujours de telles visions. Jo grogne encore plus fort devant la trentaine de mérous bruns présents dans notre champ visuel. Parmi les mâles qui dépassent le mètre, certains sont particulièrement « costauds ». Si on les laisse atteindre 30 ou 40 ans, ils ne gagnent plus en longueur mais... en épaisseur. Quel âge peut avoir celui-ci ? Affublé d'un poisson pilote, il semble énorme ! Dans la journée, comme à la tombée de la nuit, nous n'observerons par contre que très peu d'affrontements et de poursuites de mâles (certains en livrée argentée), et seulement des débuts de parade nuptiale. La faute aux récents coups de vent qui ont fait chuter les températures ? Nous admirerons également jusqu'à six mérous royaux au cours d'une même plongée, mais... aucune ba-

dèche. Pour cette mission, la troisième espèce de mérou sera donc un mérou... gris : *Epinephelus caninus*, filmé par - 42 m, dans une faille partagée avec 3 superbes mostelles. Comme de jeunes corniers, *Polyprion americanus*, ont déjà été observés sous des épaves dérivant en surface, le « bleu profond » des eaux de Scandola accueille donc pas moins de 5 espèces de mérous ! Une situation exceptionnelle en Méditerranée nord-occidentale !

Alors, Scandola, paradis des mérous ? Certainement, mais pas seulement ! En mai dernier, Jean-Marie a reçu un cadeau de Noël en avance : la visite d'un phoque moine, *Monachus monachus*, peut-être envoyé en reconnaissance d'un espace marin dont ses ancêtres avaient été exclus par les hommes quelques dizaines d'années auparavant et qui sera prospecté par plongeurs et apnéistes du GEM fin juillet 2011. Un beau travail en perspective ! A partir d'un bateau ou seulement équipé d'un masque de plongée (l'apnée est autorisée), des milliers de visiteurs se régalaient également chaque année de ce superbe site et de ses environs. Car Scandola se déguste sous la surface, mais aussi hors de l'eau.

De retour vers Galéria, où plusieurs bébés mérous ont été pêchés puis relâchés (voir MARGINATUS n° 10), mes pensées s'évadent vers la tour d'Elbo (une des plus belles de Corse) qui veille au loin sur l'îlot de Palazzu. Quelques données me reviennent en mémoire. En 1975, seulement six mérous bruns avaient été observés ! Ils sont aujourd'hui plusieurs dizaines. Avec leurs camarades prédateurs, mais aussi... leurs proies et leurs habitats potentiels. Preuve, s'il en était besoin, de l'efficacité et des bénéfices qui peuvent être dégagés à l'intérieur d'une aire protégée, mais aussi autour d'elle. Pour le plus grand plaisir de tous !

Jean-Michel Cottalorda



© Jean-Marie Dominici



Bancs de corbs et affrontements de mérous en parade nuptiale à Scandola. Des spectacles que l'on aimerait voir plus souvent en dehors des aires marines protégées.

© Jo Harmelin

Hippocampe, où es-tu ?

Animal emblématique des milieux marins et lagunaires de Méditerranée française, l'hippocampe est une espèce encore mal connue mais menacée. Au point qu'il a été inscrit sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), en tant qu'espèce à protéger.

C'est à lui que se consacre activement depuis 2007 le GEH, un groupe composé de 3 associations fédérées pour mutualiser leurs compétences : la « Voile de Neptune », « Innovaqua » et « Pictureaqua ». Dans son bilan d'étude 2010, le GEH précise que son action est menée dans 3 directions principales. D'abord, une enquête participative conduite par des ob-

servateurs professionnels et amateurs, qui a permis d'identifier 40 sites accueillant des hippocampes à museau long ou court, tant en mer qu'en milieu lagunaire. Ensuite, le marquage et le suivi de plusieurs individus, notamment dans l'étang de Thau. Enfin, en cours, un programme de maîtrise de la reproduction en milieu contrôlé pour limiter les prélèvements en milieu naturel.

A noter que le GEH envisage de s'associer avec le GEM lors de prochaines missions « hippocampe », mais aussi de développer un partenariat avec l'Institut Océanographique Paul Ricard.



© Hervé Vollette, Voile de Neptune

Hippocampe marqué.

Médical Le douloureux cas de « Grognon »

Fortement inquiète chez les scientifiques du GEM attachés à l'étude de Epinephelus marginatus. Considérée comme pacifique, voire amicale, l'espèce comptaient-elle des individus agressifs vis-à-vis des plongeurs ? Un exemple a été diagnostiqué : celui de « Grognon », locataire au sixième étage sans ascenseur d'une barre de roches de la Gabinière, à Port-Cros, et dont le comportement perturbateur devient très préoccupant. Au point que nous avons demandé à un éminent psychiatre japonais, le docteur Jedobu Fuziasando - grand spécialiste de l'étude du stress intense chez les baleines, les thons rouges et les dauphins - de nous éclairer sur le cas de Grognon. Interview exclusive pour MARGINATUS.

- Vous savez, docteur, que « Grognon » se manifeste par des attitudes agressives vis-à-vis des plongeurs : attaque de leur Direct System, de leur appareil photo, du flash déporté... Manifestations hostiles, coups de gueule contre les stabilizings jacks, roulements des globes oculaires. Que faut-il en penser ?

- De toute évidence, il s'agit, chez ce jeune mâle d'environ dix kilos, d'un trouble profond dû à un passé éprouvant et à une enfance difficile. Imaginez :



© Jean-Marc Rossi

Une mère qui, sentant très proche sa mutation protérognésique additionnelle et sensorielle à caractère directivement évolutif pour une condition nouvelle et définitive de mâle, s'est empressée de fréquenter les failles et les trous les plus mal famés de Porquerolles, allant même jusqu'à pousser sa libido jusqu'aux environs de Cavalaire et du cap Lardier. Et Grognon, livré à lui-même, très tôt addict, que dis-je, complètement dépendant des frites surgelées dont les plongeurs de Bruxelles et de Namur le gavaient. Ce n'est pas tout ! Noire Grognon, alors toute jeune fille en vadrouille du côté du cap Bénat, a été à plusieurs reprises attaqué par les harpons de chasseurs impénitents, qui, heureusement, l'ont raté. D'où une forte perturbation psychologique, ne pouvant bénéficier de l'aide prodiguée aux humains. Enfin, quelques propos échangés avec un vieux mérou résidant à Brégonçon lui ont conseillé de rallier sans tarder les eaux du Parc National de Port Cros, pour y trouver paix et sérénité. Tout allait bien, donc...

Las ! Il faut dès lors compter avec cette enfance

perturbée qui n'a cessé de le poursuivre. Caractère résolument ombrageux, devenu, enfin, fortement « patatophobe », il n'a pu supporter le spectacle de l'augmentation du nombre des mérous dans l'aire protégée de Port-Cros, leur bonheur, leur joie d'enfin retrouver une vie normale. Devenu viscéralement solitaire, il ne supporte plus le spectacle des bancs de barracudas, des liches, impériales dans leur course, des nuages de corbs, des sars dansant leur farandole autour de lui, du bonheur retrouvé, quoi ! Un état de fait auquel s'ajoute une maladie récurrente chez de nombreux poissons depuis l'avènement de la chasse sous-marine : un syndrome appelé « néoprénophobie aiguë à tendance amplifiée » qui leur fait fuir systématiquement tout humanoïde palmé et, surtout, habillé de noir.

- C'est grave ! Quelle est, selon vous, docteur, la solution pour Grognon ?

- A terme, je n'en vois qu'une. Que le succès du Parc de Port-Cros fasse tache d'huile. Que, peu à peu, les eaux de Méditerranée soient, enfin, raisonnablement gérées, pour que Grognon comprenne qu'il peut, lui aussi, trouver la paix dans un monde où l'homme a sa place, mais de manière cohérente et respectueuse de la gent à écailles.

- Et, au Japon, pour les thons rouges et les baleines ?

- C'est drôle, comme parfois je deviens dur d'oreille...

Propos recueillis par Patrick Mouton

Porquerolles 2010 Ils ont répondu « présents » !

Autour de Porquerolles, le recensement des mérous et des corbs a eu lieu du 22 au 24 octobre 2010. Deux ans après le premier recensement, les mérous étaient bien au rendez-vous !

L'évaluation de la population des mérous bruns de Porquerolles n'est pas menée de manière exhaustive comme cela se fait dans d'autres sites. Nous avons choisi de réaliser des comptages dans des zones bien précises : 5 sites profonds échantillonnés par les plongeurs en bouteille et 7 secteurs parcourus par les plongeurs en apnée. Ces zones ont été choisies en fonction des différents modes de gestion mis en place par le Parc National de Port-Cros (PNPC), afin de contrôler la pêche de plaisance.

Au total, le nombre de mérous bruns est constant dans les sites profonds : 82 en 2008, 79 en 2010. En revanche, on note une nette augmentation de la population dans les petits fonds, notamment grâce à la présence de jeunes individus : 15 en 2008 et 36 en 2010 (dont 18 de taille inférieure ou égale à 25 cm). Ces petits mérous ont été observés tout près de la côte, à des profondeurs souvent inférieures à 6 m. Leur présence est certainement due à des recrutements d'individus en 2009 et 2010. De 2008 à 2010, nous ne notons aucune variation de la

population de mérous ou de corbs pouvant être mise en relation avec les différents modes de gestion de la pêche de plaisance. En revanche, nous pouvons conclure avec certitude que Porquerolles est un site propice à l'installation du mérou brun (recrutement, habitats disponibles, poissons fourrages présents).

La poursuite d'une démarche de gestion mis en place par le PNPC sera certainement bénéfique pour les mérous et les autres espèces, sans oublier, bien sûr, que tout « effet réserve » demande plusieurs années pour se mettre en place. Prochaine mission : en 2012.

Sandrine Ruitton et Laurence Le Direac'h



© Eric Charbonnel



© Sandrine Ruitton

Logistique et sécurité ont été prises en charge par une équipe de choc du PNPC. Les comptages n'ont dû faire face qu'à une seule entrave : les nombreuses méduses, qui ont parfois gêné les apnéistes.

Histoires de Mérous : Destins croisés

Une vie de mérou brun ne se passe pas toujours dans la quiétude d'une aire marine protégée. Il arrive qu'elle connaisse un autre parcours. Voici quelques-uns de ces destins à l'issue heureuse ou moins heureuse, mais qui dans la majeure partie des cas sont tributaires d'un dénominateur commun : l'homme.

Bravo ! « Un bébé sauvé du seu »

Les belles journées de printemps sont propices à bien des activités sur le bord de mer provençal. Ce jour-là, j'avais opté pour une promenade le long du sentier du littoral varois. Mais je n'étais pas le seul. D'autres s'y trouvaient aussi, mais pour des motivations différentes, comme, par exemple, la pêche à la ligne.



© Thibault Rauby

C'est en allant papoter avec un de ces pêcheurs au sujet de nos activités respectives et du beau temps qu'il faisait, éternel sujet de conversation, que j'ai pu mieux voir ses prises. Au fond du seu : sars, saupes, serrans et autres labres feraient parti du menu de mon « pescadou ». Mais à ma grande surprise, que vois-je : un petit mérou d'une quinzaine de centimètres entouré de sars minuscules, dont la taille me laisse pantois ! J'évoque l'existence du moratoire sur le mérou brun et les tailles minimales de capture des poissons que cet habitué connaît pourtant bien. Nous échangeons quelques propos sur la nécessité de préserver les espèces protégées et, pour les autres, de ne pêcher que les grands individus qui ont atteint leur maturité sexuelle. Bien que conscient de ces

problématiques, il me répond que ses prises sont pour la soupe !

Pour éviter que cette soupe ait un goût d'amertume, j'arrive à le convaincre de relâcher le mérou, qui heureusement n'est pas tout à fait mort, contrairement aux petits sars.

Quelques semaines plus tard, je décide de retourner à cet endroit muni de mon équipement d'apnée. C'est avec le plus grand plaisir, qu'à l'abri d'une roche, je revois mon mérou juvénile. Ma petite action aura porté ses fruits mais pour combien d'autres mérous encore ciblés ! L'action informative du GEM prend ici tout son sens !

Eloïdie Rouanet et Thibault Rauby



© Benoît Caraty

Et... 11 cm pour ce petit mérou relâché par Nathalie et Benoît, après avoir été pêché à Île Rousse, en Corse

Bébés mérous Incognitos... ou presque !

A l'occasion de la dernière assemblée générale du GEM, Marc André et Martin Daufresne ont présenté une courte vidéo enregistrée en septembre dernier dans la calanque du Mugel, à La Ciotat. Et surprise : au cours du visionnage de la séquence, ils ont découvert, au milieu d'un petit groupe de castagnoles, un minuscule mérou long de quelques centimètres, apparemment très à l'aise devant l'objectif des deux apnéistes plongeurs du GEM.



© Sophie Fallourd

Un bébé mérou, guère plus gros, avait déjà été photographié au milieu des castagnoles quelques mois plus tôt à Porquerolles

Vigilance et information ! Braconnage : un problème (malheureusement) encore actuel !

Presqu'île de Giens. Il est entre 7 et 9 h du matin. Tous trois membres du GEM, nous sommes sur la route. Au même moment, deux chasseurs sous-marins sont en action. Un peu plus tard, nous nous équipons près des deux chasseurs qui, eux, se déséquipent. A côté d'eux, un petit mérou commence à sécher sur un banc. La discussion sera cordiale, mettant en évidence le manque de connaissance du chasseur qui a cru flécher une vieille (*Labrus merula*), petite quoi qu'il en soit (27 cm). Son collègue se montrera plus polémique en insistant sur une présence trop importante du mérou à son goût. Nous citerons l'abondance de mérous à Port-Cros pour souligner que le manque de poissons dans les aires non protégées n'est pas la conséquence de celui-ci mais d'une multitude d'autres contraintes anthropiques. Aucun mérou vivant ne sera d'ailleurs vu ce jour-là, dans une zone étendue et à l'habitat pourtant particulièrement favorable.

Le braconnage du mérou est une réalité dont il est difficile d'évaluer l'importance et l'impact sur les

stocks. Si certains chasseurs ou pêcheurs peuvent encore capturer des individus par ignorance, il convient de souligner que des prises intentionnelles sont très probables. Un mérou d'une soixantaine de centimètres a par exemple été retrouvé fléché, dans un trou, à près de 25 m de profondeur, au large de Fabrègas, près de la Seyne-sur-Mer, au cours de l'été 2010. Compte tenu de la profondeur et de la taille de l'individu, il est difficile d'imaginer que le tir n'était, cette fois, pas intentionnel.

La moralité de cette histoire est claire, évidente : malgré une prise de conscience collective indéniable, il reste un effort d'éducation important à faire pour que ces petits (et moins petits) mérous puissent vieillir en toute quiétude et que les chasseurs responsables ne souffrent plus de l'image négative que peuvent renvoyer certains pratiquants, peu scrupuleux ou plein d'ignorance, mais braconniers de fait.

Martin Daufresne

Un Mérou au Vieux Port !

La pêche professionnelle aux petits métiers profite de l'accroissement des effectifs du mérou brun sur les côtes françaises. Un bénéfice du moratoire dont se félicite le GEM ! Ici, sur le quai de la Fraternité, une belle prise pour ce fileyeur de Marseille.



© Jo Harmelin

Ce dernier avait récupéré les deux bébés mérous trouvés dans des pneus parebattage au port de la Madraque de Mondon (voir l'article publié dans MARGINATUS n° 10 : « Marseille : des bébés sponsorisés par Michelin ? »). Aujourd'hui, un des deux mérous a grandi et vit, tranquille, dans l'aquarium que le pêcheur lui a aménagé.

Les Embiez Nouveau pensionnaire à l'Institut

Le 25 mars dernier, un jeune mérou pesant 280 grammes a été capturé dans le filet d'un pêcheur professionnel, à 6 m de profondeur, entre le cap Sicié et la presqu'île du Gaou, tout près des Embiez. Le pêcheur a aussitôt confié sa prise, encore vivan-

te, à l'Institut Océanographique Paul Ricard, qui l'a hébergée dans un de ses aquariums. Un exemple de plus de la collaboration instaurée depuis de nombreuses années entre le monde de la pêche et les scientifiques.



© Patrick Lelong

Proposition Dix ans fermes requis pour le(s) Mérou(s) !

Malgré l'existence d'un moratoire depuis 1993, la réoccupation des habitats potentiels par le mérou brun est lente hors aires marines protégées, notamment en raison d'un faible taux de reproduction. Le GEM a donc décidé de porter un projet de demande d'outil juridique qui garantisse leur retour et leur protection à long terme.

Depuis sa mise en protection partielle, le mérou brun recolonise peu à peu les habitats disponibles. Sur nos côtes continentales, il bénéficie d'un moratoire interdisant sa pêche sous-marine et à l'hameçon jusqu'au 31 décembre 2013. Dans les eaux corse, sa pêche sous-marine est interdite jusqu'au 31 décembre 2012, mesure dont bénéficie également 4 autres espèces de mérous : la badèche, le mérou gris, le cornier et le mérou royal. Pour le mérou brun, le GEM propose, en Méditerranée continentale, la reconduction de l'arrêté actuel pour une durée de 10 ans. Une extension qui permettra de maintenir la réflexion de gestionnaires en fonction de l'évolution des populations. Même reconduction de 10 ans proposée en Corse, assortie d'une discussion engagée localement sur la pêche à l'hameçon. Pour les 4 autres espèces de mérous, une reconduction identique à celle

de l'arrêté concernant le mérou brun est demandée sur le continent, là aussi pour 10 ans. En Corse, reconduction, pour 10 ans, de l'arrêté actuel. Enfin, une harmonisation des dates entre la Corse et le littoral continental est proposée.

En marge de la demande de réglementation, le GEM rappelle l'importance des points essentiels suivants : la protection des habitats et des ressources en nourriture des espèces vulnérables ; le renforcement du maillage des zones de protection forte ; la concertation avec les usagers ; la mise en place de moyens de surveillance pour faire appliquer la réglementation, avec une implication plus importante des usagers et, enfin, une plus large diffusion de la réglementation en vigueur (livret Chasse-Passion, FNPSA, FFESSM...).

Le GEM

Législation

Le Décret du 13 janvier 2011 nouveau est arrivé !

Novateur sur plusieurs points, le Décret du 13 janvier 2011 est là ! La plus grande attention doit surtout être accordée aux différents arrêtés qui ne manquent pas d'en décliner les multiples aspects.

Ce décret concerne toutes les immersions supérieures à 10 hectopascals soit 1 m ! Que ce soit pour le Certificat d'Apnée Hyperbare (CAH), l'apnée, la plongée loisir ou les plongées au mélange, il nous impose, avant toute mission, de demander et de vérifier le CAH, le livret et le certificat médical valide (ce qui n'est certes pas nouveau), mais aussi le justificatif de contrôle annuel ou de des détenteurs personnels. Un conseiller à la prévention hyperbare (CPH) est nommé. Son rôle est d'évaluer les risques, de mettre en œuvre les moyens de sécurité et d'améliorer la prévention des risques.

Attention à ce qui change » Chaque mission sera pourvue d'un manuel de sécurité (sur site) contenant les fonctions et rôles de chacun, les équipements requis, les règles de sécurité, les éléments de plongée, les méthodes utilisées, les procédures d'alerte, des fiches de sécurité consignait le niveau de chaque intervenant. Y seront également précisés le type de plongée, leur durée, les mélanges utilisés, l'analyse des gaz utilisés et les modifications de profils. Ces documents seront téléchargeables sur notre site du GEM avant toute opération. Autres points importants : une intervention ne peut être effectuée par une personne seule sans surveillance. Une équipe est constituée de 2 personnes

Jean Cabaret

Et pour les Apnéistes ?

« S'il est une bonne nouvelle à propos du nouveau Décret, c'est la reconnaissance de l'activité apnée qui entre ainsi dans le code du travail et ouvre normalement des perspectives bien cadrées de l'utilisation de cette activité au plan professionnel. Cependant, plusieurs points méritent d'être explicités ou affinés. » Analyse de Michel Cantou, responsable de la sécurité « apnée » au sein du GEM.

Au chapitre premier, section 1, dans le cadre des dispositions générales de l'arrêté, l'article R 4461-1 précise que les dispositions du présent décret s'appliquent dès que les travailleurs sont exposés à une pression relative supérieure à 100 hectopascals dans l'exercice d'activités réalisées avec ou sans immersion. Ceci est donc bien clair concernant la pression relative de référence choisie qui permet d'englober toute une série de pratiques subaquatiques énumérées plus loin dans le décret. Ainsi, est mentionné le cas spécifique de l'apnée dans cet article, qui stipule que la pratique de l'apnée est autorisée pour les travailleurs disposant d'un CAH mention B « activité physique ou sportive » et



pression de 1 000 hPa était largement et couramment dépassée ne pourrait plus l'être. Le décret semble là, cantonner l'apnée à une zone d'évolution subaquatique

qui peut être fort préjudiciable au plan professionnel, non seulement à l'activité, mais aussi aux enjeux environnementaux liés à l'efficacité et à la souplesse d'utilisation de cette activité. L'apnée pourrait cependant tout à fait s'exprimer dans ces deux classes avec un protocole de pratique adapté à la zone d'évolution. Espérons que le décret favorise l'expression de cette activité dans le travail et non pas la contraigne. Faudra-t-il par exemple que l'apnéiste passe par le spécifique scaphandre pour pratiquer son activité au plan professionnel ?

Si cette mention B ne peut être appliquée dans le cadre des missions du GEM, l'article stipule que pour les travailleurs titulaires d'un certificat mentionnant une autre des mentions B visées au II de l'article R 4461-28, la pratique de l'apnée n'est autorisée que sous réserve que la pression relative d'exposition ne soit pas supérieure à 1 000 hPa.

Deuxième interrogation : sur ce point précis quels sont les critères retenus pour restreindre le travail en apnée à 1 000 hPa (10 m de profondeur) ? Il faut savoir que les mentions B de l'article R 4461-28 II englobent plusieurs types d'interventions subaquatiques relatives aux activités professionnelles qui se déclinent de a à h avec, notamment, mention B : h) Techniques, Sciences et autres interventions, qui semble

Michel Cantou

Polynésie française Le « Kito » victime de ses amours ?

Malgré son nom courant, le mérou camouflage n'a que faire des amours secrètes ! Epinephelus polyphekadion, plus couramment appelé « Kito » par les habitants de l'archipel des Tuamotu, se réunit pour se reproduire en grand nombre, dans une aire bien précise. Problème : il fait alors l'objet d'une pêche intensive.

Long d'une soixantaine de centimètres, notre « kito » a une livrée ressemblant étrangement à celle du « Nassau grouper » des Bahamas. Comme c'est le cas chez la plupart des autres mérous, sa chair est délicate. Présent dans tout l'Indo-Pacifique, il fréquente les habitats riches en corail, notamment les atolls et se nourrit en majorité de crabes et de petits poissons. Tous les ans, à la même période, les individus sexuellement matures effectuent une migration de plusieurs kilomètres pour se regrouper et se reproduire par centaines, voire milliers sur le même site d'agrégation (aire de reproduction). C'est le moment attendu par les pêcheurs, qui peuvent alors capturer un nombre impressionnant de poissons de grande taille à moindre effort. Malheureusement cette pratique menace la pérennité de l'espèce puisque 60 % des agrégations exploitées par la pêche commerciale sont en déclin et 15 % ont déjà disparu.



© Patrick Louisy

Une étude a été menée par l'unité mixte de recherche et de service CRIOBE, URS 3278 CNRS-EPHE (basée à Moorea en Polynésie française et à Perpignan), dans un atoll de 49 km² au sein de la réserve de biosphère de Fakarava : Raraka. Ses objectifs étaient d'estimer la taille de la population et de comprendre ce phénomène si particulier d'agrégation de ponte. Parallèlement, la pêche effectuée par les habitants de l'atoll a été analysée afin de mettre en place une gestion durable de cette ressource. La mission a été organisée entre mai et mi-juillet 2010 afin de couvrir la période de reproduction (de mi-mai à fin juin), tout en permettant d'étudier la population hors période d'agrégation.

Pour estimer l'abondance du mérou camouflage, des comptages ont été réalisés à l'intérieur du

lagon, puis sur le site d'agrégation dans la passe après la migration des poissons. Les résultats montrent que la population totale s'élève à environ 17 000 mérous, avec une abondance maximale de 1 600 individus sur un même site d'agrégation lors du pic de ponte (quelques jours avant la pleine lune de juin). La campagne de marquage-recapture a montré que certains mérous parcouraient plus de 10 km pour rejoindre le site d'agrégation.

Dans un même temps, les pêcheurs ont prélevé 7 684 poissons dans la passe, ce qui représente environ 25 % du nombre total de mérous camouflage ayant participé à cette agrégation de ponte. L'otolithométrie a mis en évidence que ces individus peuvent être âgés d'une vingtaine d'années, qu'ils atteignent leur première maturité sexuelle vers 4 ans et se transforment en femelle vers 6 ans, ce qui induit un renouvellement très lent de la population.

En conclusion de ces résultats, il semble que l'agrégation de ponte soit surexploitée, ce qui est confirmé par les pêcheurs qui constatent un déclin des pêches année après année. Un suivi de cette agrégation de ponte confirmerait ces estimations, mais il est néanmoins possible de suggérer à la réserve de biosphère une gestion par quotas. Cela réduirait le nombre de mérous capturés sans créer de déséquilibres au niveau des sex-ratio induits par une limitation des tailles capturables.

Benoit Martin et Guillaume Allanic

Côte des Maures et Trois Caps Première Mission GEM / Observatoire Marin

Une « première » pour cette mission de comptages de mérous réalisée en octobre dernier. Des résultats très encourageants et de belles populations de mérous... à suivre.

Emblématique de Méditerranée, le mérou brun attire chaque saison plusieurs centaines de plongeurs locaux et extérieurs sur les côtes varoises. Depuis plusieurs années, l'Observatoire marin du Sivom du littoral des Maures réfléchissait avec le GEM sur l'opportunité d'organiser une mission d'inventaire des populations de mérous dans ses eaux. A partir de 2009, ce projet s'inscrivait même tout particulièrement dans le cadre de la mise en place d'un suivi des espèces patrimoniales de cette portion de côte varoise par l'Observatoire marin.

C'est du 15 au 17 octobre 2010 que s'est donc déroulée cette fameuse mission, avec 9 plongeurs et apnéistes du GEM, sous la responsabilité de Jean-Michel Cottalorda et Patrice Francour, et une logistique assurée par l'Observatoire marin.



© Jean-Michel Cottalorda



© DR

Deux sites principaux ont été choisis : les roches Quairolles (très fréquentées et aménagées à l'aide de bouées de surface) et les Brisés (roches moins fréquentées et dépourvus de système d'amarrage). Une vingtaine de mérous de 40 à 100 cm ont été observés sur chacun des 2 sites, notamment entre 26 et 33 m de profondeur. De taille moyenne, la plupart d'entre eux mesuraient 65 à 70 cm de longueur.

L'inventaire réalisé par les apnéistes dans les petits fonds côtiers, au droit de ces sites, a également permis de recenser 16 individus de 10 à 35 cm. La moitié mesuraient moins de 20 cm et étaient probablement âgés de moins de 2 ans.

En dehors des populations de mérous plus importantes que l'on peut trouver dans des espaces marins protégés tel que le Parc National de Port-Cros voisin, ces premiers résultats sont très encourageants et confirment le retour progressif du mérou sur le littoral des Maures.

Ils donnent également une indication très intéressante sur les équilibres du milieu, car si ce prédateur et ses juvéniles sont présents, c'est que leurs habitats et leurs proies y sont également en quantités satisfaisantes. Organisés tous les 2 ou 3 ans, de nouvelles missions permettront de suivre l'évolution des peuplements de mérous du secteur de Cavalaire dans le temps.

Bérangère Casalta

C'était hier...

La « Pompe à Mérous de Didi » : mode d'emploi !

Digne des inventions du professeur Tournesol, la « pompe à mérous » fait partie du musée de l'histoire de l'homme sous la mer. Pionnier de la plongée, Gérard Loridon se souvient de cet engin surprenant dont Frédéric Dumas s'était fait l'ardent défenseur.

Avec Philippe Tailliez et Jacques-Yves Cousteau, Frédéric Dumas complétait la trilogie historique des « Mousquemers ». Profil de jeune premier, apnéiste hors-pair, il avait une double passion : l'archéologie et la chasse sous-marines. Epoque où le gibier roi était le mérou. Bien avant de pouvoir disposer, en 1943, d'un scaphandre autonome, il avait recours, pour demeurer plus longtemps sous l'eau, à une pompe à air et un tuyau flexible. Par la suite, nous les scaphandriers, nous utiliserons un appareil plus perfectionné, mais partant du même système, le narguilé.

L'engin utilisé par « Didi », comme on l'appelait affectueusement à Sanary, était composé d'une sorte de cylindre dans lequel l'air était comprimé à l'aide d'un levier à main, puis envoyé dans un récipient et expédié au moyen d'un tuyau que le chasseur tenait en bouche. Il pouvait ainsi disposer d'un peu d'air frais au cours de ses apnées, quand celles-ci se révélaient particulièrement difficiles. Souvent de forte taille, le mérou dépassait fréquemment les 30 kg et plus. Il devait être fléché du premier coup, le seul endroit mortel se trouvant être juste en haut de la tête. A quelques centimètres près, il n'était que blessé. Dans ce cas, entraînant la flèche et le fusil suivis du chasseur, il allait s'enfoncer au plus profond de son trou. Là, il se gonflait et se coïncait entre les parois



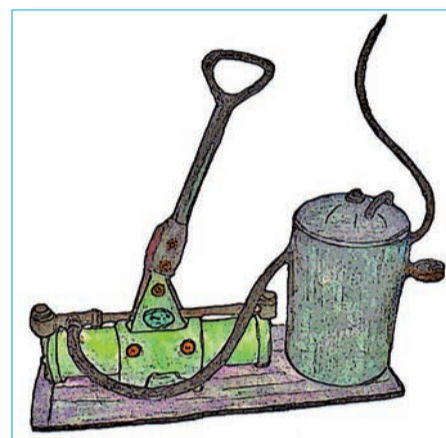
© Dany Loridon

d'autant plus qu'à ses yeux, comme à ceux de presque tous les pionniers de la chasse, on n'abandonne pas un animal blessé au fond.

C'est pour cela qu'il mis au point cet appareil. Par la suite il le délaissa. Sa famille nous l'ayant confié, on peut le voir au Musée Frédéric Dumas à Sanary. Il figure également sur une photographie, lors du prêt d'équipements par le Musée Dumas au Musée de Balaguier l'an dernier, au cours de l'exposition « Archéologie et Epaves dans la rade de Toulon ».

Sur le plan technique, il s'agit d'un matériel américain du type « Morse modèle n° 15 » essentiellement conçu pour alimenter en plongée une « Cloche à plongeur », posée sur les épaules et qui ne permettait de descendre qu'à de faibles profondeurs. Pour fournir l'air nécessaire, l'effort produit par les aides en surface devait être continu (voir « Tintin et le trésor de Rackham le Rouge »). Augmentant avec la profondeur, leur travail devenait rapidement épuisant. Il était donc difficile pour le plongeur de dépasser 10 m de fond.

Gérard Loridon



© Dany Loridon

Le « Vieux Scaph »

C'est ainsi que se surnomment volontiers Gérard Loridon, une des figures les plus attachantes du monde de la plongée. Il découvre la chasse à 16 ans et la plongée en scaphandre 2 ans plus tard, dans le milieu où combien difficile des travaux sous-marins : vase, eaux turbides, froid et courants.

En 1954, avec André Galerne, un autre « grand » de la plongée d'hier, il tourne un film en mer de Cortez et fait partie des tous premiers plongeurs à en découvrir les baleines, les requins et les phoques. Il effectue son service militaire dans la Marine Nationale, comme plongeur d'essai au GERS (Groupe d'Etudes et de Recherches sous-marines). Là, pour son plus grand bonheur, il côtoie Philippe Tailliez, Jacques-Yves Cousteau et Frédéric Dumas. Toute sa

vie va être désormais consacrée à la mer. Il crée son entreprise de travaux sous-marins, la SERMAR, puis devient corailleur en Corse, avant de collaborer 3 ans à la COMEX.

Aujourd'hui à la retraite, il déploie une activité étonnante. Il est un des fondateurs de « SCAPH'50 », l'association des pionniers de la plongée professionnelle. Co-fondateur du musée Frédéric Dumas en 1994, il est l'auteur de plusieurs livres sur ses souvenirs de plongeurs et sur les nombreux personnages de l'aventure sous-marine qu'il a connus et appréciés. Avec son épouse Dany, elle-même artiste peintre, il partage son temps entre Six-Fours dans le Var et un petit mazel, qu'il a entièrement reconstruit au cœur des Cévennes.

Patrick Mouton

Au pays catalan... ... les Mérous se portent bien, merci !

Résultats plus que positifs lors de la dernière mission organisée le 16 septembre dernier dans la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls.

C'est un des fers de lance du GEM : la population de mérous bruns bénéficie d'un suivi régulier dans de nombreuses aires marines protégées. Dans la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls (RNMCB), ces missions ont débuté en 2001. Deux types d'inventaire y sont organisés : un (tous les 5 ans) de l'ensemble des fonds rocheux de la réserve naturelle et un (tous les 2 ans) des secs rocheux de la zone de protection renforcée (ZPR), objet de la mission de septembre 2010.

Comme de coutume, les aspects logistiques étaient assurés par le Conseil Général des Pyrénées Orientales, gestionnaire de la RNMCB dont les agents se sont répartis l'organisation de la mission : la coordination technique, confiée à Frédéric Cadène et Jean-François Laffon, et la coordination scientifique, placée sous la responsabilité de Jérôme Payrot et de Jean-Louis Binche. La mission a fait appel à des moyens matériels sérieux et désormais bien rodés. Deux bateaux : l'Onada (de la RNMCB) et la Néréides (du Laboratoire Arago). L'ensemble des opérations a fait intervenir 10 plongeurs en immersion, 2 plongeurs de secours et 2 pilotes.

Pour établir un recensement le plus exhaustif possible, la méthode appliquée était identique à celle des précédentes missions, sur le principe d'inventaire mis en place par le GEM. Afin de couvrir l'ensemble des substrats susceptibles d'être fréquentés par le mérou brun, les plongeurs ont exploré la majorité des fonds rocheux de la ZPR, entre 3 et 30 m de profondeur. La distance parcourue par les plongeurs a été de l'ordre de 500 m, pour des plongées de 30 à 60 minutes se-

Patrick Mouton

La RNMCB tient à remercier les participants à cette mission : le Laboratoire Arago, les Pompiers Plongeurs, la Gendarmerie Nationale - Brigade Nautique, les Pompiers Plongeurs du SDIS 66, ainsi que l'ensemble des plongeurs professionnels.

Comptage en apnée Le « Discours de la Méthode »

Depuis plusieurs années, le GEM a mis au point, testé et affiné une technique de comptage en apnée qui, aujourd'hui, permet d'obtenir des résultats tout à fait précis. Palmes aux pieds, masque sur le visage : on y va !

Évoluant par binôme(s), les apnéistes, à chaque mérou repéré, notent sur une plaquette plusieurs informations, comme la profondeur, le site, la taille et l'attitude du poisson. Ces renseignements pourront être par la suite exploités par les scientifiques du GEM. Pour ce faire, une préparation préalable des plaquettes est nécessaire afin de pouvoir noter efficacement et rapidement ces différentes informations. Dans ces conditions, la progression sur zone peut être lente. Aussi est-il parfois utile de rappeler qu'un comptage ne doit en rien ressembler à une sorte de compétition où le « meilleur » serait celui qui a repéré le plus grand nombre de mérous.

Le comptage de mérous en apnée tel que nous le pratiquons, se fait sur des fonds allant de 0 à 15 m. Cette première tranche de profondeur a été choisie pour plusieurs raisons, dont une repose sur le paramètre essentiel : la visibilité moyenne depuis la surface.

Le comportement d'une espèce vivant dans une aire marine protégée est complètement différent de celui qu'elle adopte dans une zone non protégée. Dans le premier cas, l'interdiction de la pêche sous-marine, de la pêche à l'hameçon et la vitesse réduite des embarcations assurent la quiétude de tout l'écosystème. L'ensemble de l'habitat est occupé et les mé-

rous se laissent approcher à moins d'un mètre (étude en cours). Au sein d'un espace marin non protégé, le comportement de l'espèce - pourtant « quasi protégée » - est très différent. Les jeunes mérous sont contraints de se réfugier dans les zones plus profondes où l'habitat peut être moins adapté (deuxième étude en cours). Entre 0 et 15 m, les poissons sont en effet très fuyants et le repérage depuis la surface devient souvent le seul possible. La distance d'approche du poisson est très variable, en tous cas bien supérieure à un mètre pour des mérous ayant dépassé l'âge d'un an.

Un plaisir, d'abord ! De nombreux apnéistes sont capables d'atteindre des profondeurs bien plus grandes, au-delà de 25 ou 30 m parfois. Mais l'avantage de la zone des 15 m est la plus grande facilité de suivi du coéquipier toujours à vue. Au-delà, la surveillance peut perdre de son efficacité et les règles de sécurité peuvent s'en trouver compromises. En fonction de la visibilité et du niveau des apnéistes, une marge d'observation autour des 15 m peut être possible sans oublier que le comptage doit rester un plaisir pour celui qui le pratique et une source d'informations fiables pour les scientifiques qui les exploitent.

Marc André et Francis Sourbes

Aux îles de Marseille Mission « Mérous 2010 »

Le septième comptage de mérous bruns et de corbs, organisé par la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques des Bouches-du-Rhône du Comité Départemental de la FFESSM, en partenariat avec le GIP des Calanques et l'Office de La Mer, s'est déroulé samedi 18 septembre 2010 au départ du Yachting Club de la Pointe Rouge, dans des eaux marseillaises « clémentes » (19°C).

Une organisation désormais bien rodée, avec l'appui de 5 clubs de plongée (YCPR, ASPTT, Sar club, PPA, Eurocopter), le soutien scientifique du Parc Marin de la Côte Bleue et du Centre d'Océanologie de Marseille, et, bien sûr, l'aide précieuse du GEM. Grâce au soutien logistique du Conservatoire Etudes et Ecosystèmes de Provence, et la mise à disposition de 2 bateaux de sécurité, nous avons pu élargir les sites de comptage.

Ces opérations de recensement, centrées principalement sur les archipels de Riou et du Frioul, avec cette année un site au niveau du Cap Morgiou, reflètent le nombre d'individus à un instant T, et s'inscrivent dans une démarche pour le futur Parc National des Calanques. Les zones ont été prospectées de

10 à 40 m de profondeur, avec en moyenne 3 palanquées de 3 plongeurs.

Bilan : 55 plongeurs (niveau 3 fédéral à minima), 98 plongées, 13 sites prospectés pour un total de 45 mérous et... un banc de corbs, sur un seul site, au Frioul, appelé... « La Pierre aux corbs ».

Cette opération a permis aux plongeurs de mieux comprendre les effets de la protection des espèces emblématiques et patrimoniales de la Méditerranée, et parfois même de découvrir ces espèces.

Au niveau du protocole, l'utilisation de cordelettes de 50 cm, la fourniture de plaquettes pré-remplies avec les paramètres à noter (temps d'immersion, taille, profondeur, habitat, livrée, comportement, direction de déplacement) et des silhouettes de mérous (fabriquées par la CEBST13) de différentes tailles, ont permis d'obtenir des informations assez fiables.

Un grand merci à tous les acteurs et bénévoles. Prochain RDV : samedi 10 septembre 2011 (samedi 1^{er} octobre, en cas de mauvais temps).

Christine Roche-Olivier, Présidente de la CEBST13 FFESSM

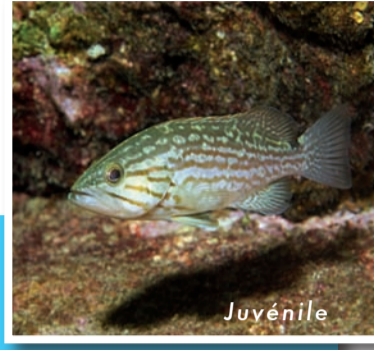
Poster

Mérous d'Europe et de Méditerranée

De la plus petite blennie au grand requin blanc, la Méditerranée regroupe plus de 600 espèces connues de poissons. Un bel éventail ichtyologique, remarquable par sa diversité. Et, le saviez-vous, le mérou brun n'y est pas le seul mérou. Du détroit de Gibraltar à l'embouchure du canal de Suez, on ne dénombre pas moins de 9 autres espèces de mérous, connues depuis l'antiquité ou découvertes plus récemment.

Neuf de ces espèces appartiennent à la famille des Serranidés, la dixième (le cernier, un proche cousin) à celle des Polyprionidés. Presque tous ces mérous peuvent également être observés hors de « Mare Nostrum ».

Dans le poster ci-après, MARGI-NATUS vous les présente de manière aussi complète que possible, avec photos à différents stades, dessins et textes descriptifs.



Le mérou royal (parfois nommé badèche rouge) *Mycteroperca rubra*

- Taille : 60 - 80 cm (max. : 120 - 140 cm).
- Profondeur : 15 - 50 m (extrêmes : 0 - 100 m).
- Distribution : Présent en France (Corse, occasionnel sur les côtes méditerranéennes continentales). Côtes continentales de l'Atlantique tropical, jusqu'au nord de l'Espagne (rare) ; Méditerranée (assez commun sur les côtes méridionales).
Espèce de fonds rocheux, nageant souvent plusieurs mètres au-dessus du fond. Jeunes à faible profondeur.



Livrée standard

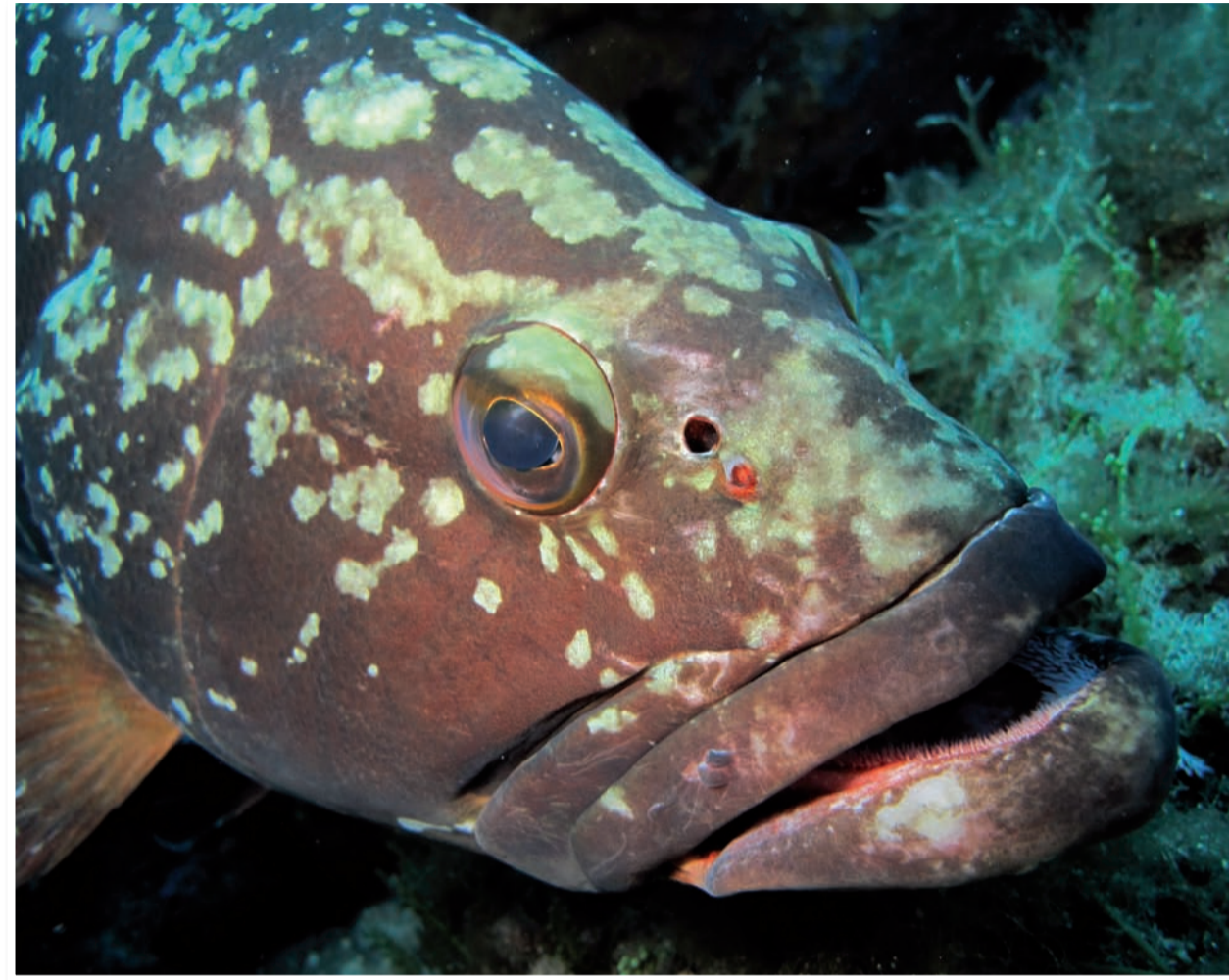
- Mâchoire inférieure très proéminente.
- Petites taches blanches réparties régulièrement sur la tête, devenant plus grandes et irrégulières sur le corps (souvent peu visibles, voire absentes, chez les grands individus).
- Nageoire caudale légèrement concave, les extrémités en pointes.
- Corps élancé, tête pointue. Taches claires du corps plus développées ventralement.

Jeune (20 - 30 cm)

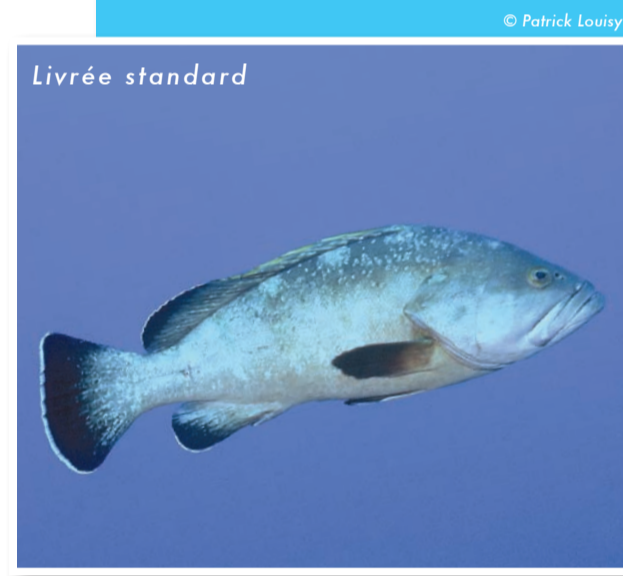
- Une ou plusieurs lignes sombres sur l'opercule (dont l'une au bord supérieur du maxillaire).
- Nageoire caudale légèrement convexe.

Juvenile (6 - 15 cm)

- 3 lignes obliques sombres sur l'opercule.
- Tache noire en selle sur le dessus du pédoncule caudal.



© Sandrine Ruitton © Patrick Louisy



Livrée standard



Mâle reproducteur

Le mérou brun (ou mérou noir) *Epinephelus marginatus* (anciennement *Epinephelus guaza*)

- Taille : 80 - 100 cm (max. : 140 - 150 cm).
- Profondeur : 10 - 50 m (extrêmes : 0 - 200 m).
- Distribution : Présent en France (Méditerranée). Atlantique tropical, jusqu'au Golfe de Gascogne (rare) ; Méditerranée (assez rare dans le nord, commun dans le sud). Egalement présent en Atlantique ouest et au sud de l'Afrique jusque dans l'Océan Indien.
Espèce de fonds rocheux, appréciant les grottes et abris. Jeunes parfois à très faible profondeur.

Livrée standard

- Taches claires irrégulières rayonnant autour de l'œil.
- Nageoire caudale et parties postérieures des nageoires dorsale et anale sombres, liserées de clair (valable pour toutes les livrées sauf la livrée argentée).
- Autres critères : Queue arrondie, devenant presque droite chez les grands adultes.

Livrée argentée (mâle reproducteur)

- Taches rayonnantes blanc argenté, œil blanc brillant.
- Nageoire caudale et parties postérieures des nageoires dorsale et anale grisâtres.

Juvenile (6 - 20 cm)

- Œil proportionnellement plus gros que chez l'adulte.
- Dessins rayonnants autour de l'œil bien visibles (en général).
- Dessins clairs souvent plus jaunes que blancs.



Juvenile



Mâle en livrée de reproduction

La badèche *Epinephelus costae* (anciennement *Epinephelus alexandrinus*)

- Taille : 70 - 100 cm (max. : 140 cm).
- Prof. : 10 - 100 m (extrêmes : 5 - 300 m).
- Distribution : présente en Méditerranée française de façon occasionnelle ; Atlantique tropical, jusqu'au sud de l'Espagne ; Méditerranée (rare dans partie nord-occidentale).
Espèce appréciant les zones mixtes entre roche et sable, parfois proche du fond, parfois en pleine eau. Jeunes à faible profondeur.

Livrée standard

- Mâchoire inférieure proéminente.
- Une marque jaune d'or allongée en arrière de la tête (parfois peu visible).
- Queue légèrement convexe chez le jeune, devenant nettement concave chez l'adulte. Souvent des lignes longitudinales sombres, plus marquées dorsalement.

Mâle reproducteur

- Marque jaune bien visible.
- Moitié inférieure blanche surmontée d'une ligne noire irrégulière.

Juvenile (5 - 25 cm)

- 2 lignes sombres obliques sur l'opercule.
- 3 à 5 lignes sombres le long du corps.

Des Espèces méridionales

Le mérou blanc *Epinephelus aeneus*

- Taille : 80 - 100 cm (110 cm).
- Prof. : 20 - 100 m (extrêmes : 2 - 200 m).
- Distribution : Atlantique tropical, jusqu'au Portugal ; Méditerranée (surtout méridionale et orientale). Non signalé en France.
Espèce de fonds meubles, souvent rencontrée près des épaves ou roches isolées sur le sable.



Juvenile (6 - 12 cm)

- 5 doubles barres verticales brunes et points sombres peu marqués.

Livrée standard

- 2 lignes blanches (ou bleutées) en arrière de l'œil, une troisième en prolongement de la mâchoire.
- Queue arrondie.
- Généralement gris-vertâtre très clair, parfois brun.



Adulte

Le mérou de Haïfa *Epinephelus haifensis*

- Taille : 70 - 80 cm (max. : 110 cm).
- Prof. : 80 - 150 m (extrêmes : 20 - 220 m).
- Distribution : Atlantique tropical, jusqu'au Maroc ; Côtes méditerranéennes d'Israël et du Liban, rare. Non signalé en France.
Espèce mal connue. Les jeunes se rencontrent parfois dans des épaves entre 30 et 50 m ; les adultes sont pêchés au-delà de 90 m.

Livrée standard

- Nageoires pelviennes et pectorales longues (atteignant l'anus).
- Nageoires de la même teinte chocolat foncé que le corps, avec une fine bordure plus pâle.



Jeune

Des immigrés récents

Le mérou à taches oranges *Epinephelus coioides*

- Taille : 70 - 80 cm (max. : 100 cm).
- Distribution : Espèce Indo-Pacifique immigrée en Méditerranée orientale par le canal de Suez. Un individu observé dans le nord de l'Adriatique. Non signalé en France. Origine : Mer Rouge.

Livrée standard

- corps moucheté de points orange à brun rougeâtre.
- 5 barres brunâtres obliques irrégulières, plus ou moins visibles, bifurquées ventralement.



Adulte

Le mérou de Malabar *Epinephelus malabaricus*

- Taille : 80 - 100 cm (max. : 115 cm).
- Distribution : Espèce Indo-Pacifique immigrée en Méditerranée orientale par le canal de Suez. Non signalé en France. Origine : Mer Rouge.

Livrée standard

- Nombreux points foncés sur le corps et les nageoires.
- Taches et points blancs irréguliers sur la tête et le corps (mieux discernables sur les barres sombres).
- 5 barres sombres plus ou moins marquées, plus diffuses que chez *Epinephelus coioides*.



Adulte

Le mérou à points bleus *Cephalopholis taeniops*

- Taille : 40 - 50 cm (max. : 70 cm).
- Distribution : Atlantique tropical et subtropical ; de la Libye au détroit sicilo-tunisien pour la Méditerranée. Non signalé en France. Immigré par Gibraltar.

Livrée standard

- Corps et nageoires rouges, couverts de points bleus.
- Une ligne bleue sous l'œil.
- En lumière naturelle, la teinte de fond apparaît brun sombre.

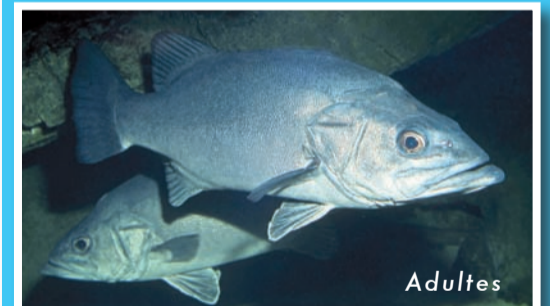


Adulte

Pour en savoir plus :
Guide d'identification des Poissons marins - Europe et Méditerranée, de Patrick Louisy aux Editions Ulmer (dont sont extraits les dessins de ce poster).
www.gemlemerou.org et www.peableue.org

Le cernier *Polyprion americanus*

- Taille : 100 - 150 cm (max. : 200 cm).
- Prof. : 40 - 200 m (extrêmes : 0 - 1000 m).
- Distribution : Présent en France, en Méditerranée et en Atlantique, jusqu'à la Norvège. Peu commun, ce poisson vit en profondeur quand il est adulte. Les jeunes se rencontrent en pleine mer, sous des épaves dérivantes.



Adultes

Adulte

- Front concave, bosse en arrière de l'œil.
- Une crête osseuse horizontale sur l'opercule.
- Coloration uniforme, grisâtre à reflets argentés.
- Autres critères : Œil gros, à pupille presque ronde.

Juvenile

- Coloration très foncée, marquée de marbrures claires.



Jeune

Le mérou gris *Epinephelus caninus*

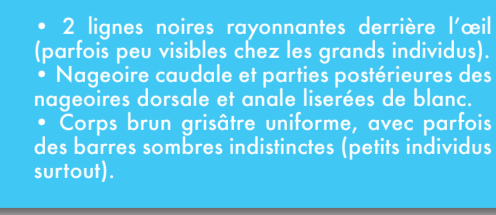
- Taille : 100 - 120 cm (max. : 160 cm).
- Prof. : 30 - 100 m (extrêmes : 10 - 300 m).
- Distribution : Occasionnel sur les côtes méditerranéennes françaises. Atlantique tropical, jusqu'au sud du Portugal ; Méditerranée (méridionale surtout).
Ce mérou semble se rencontrer surtout sur fond rocheux, souvent dans des grottes ou cavités.



Jeune

Livrée standard

- 2 lignes noires rayonnantes derrière l'œil (parfois peu visibles chez les grands individus).
- Nageoire caudale et parties postérieures des nageoires dorsale et anale liserées de blanc.
- Corps brun grisâtre uniforme, avec parfois des barres sombres indistinctes (petits individus surtout).



Adulte

Histoires de famille(s)
Les mérous font partie de la famille des Serranidés, tout comme leurs petits cousins les serrans. Le cernier, quant à lui, appartient à une famille proche, les Polyprionidés.